

Sensibilité chimique multiple (SCM)

Conception, mise en œuvre et suivi des politiques sans parfums ni fragrances

Épauler la Communauté et Retirer les Barrières (ECRoB)

La conception, la mise en œuvre et le suivi de bonnes politiques sont essentiels. Afin d'obtenir une coopération maximale, il est nécessaire d'informer les parties prenantes, de répondre aux préoccupations et de fournir des informations nouvelles et adéquates pour tenir tout le monde au courant des changements. Des informations faciles à obtenir sur les choix de produits appropriés, y compris la manière d'identifier et de choisir des produits sains, sont essentielles pour atteindre l'objectif d'un air intérieur accessible à tous.

La mise en œuvre d'une politique sans parfums ni fragrances sur le lieu de travail implique une communication claire, une éducation et une coopération entre les employeurs, les employés et les autres parties prenantes. Voici quelques étapes à considérer lors de la mise en œuvre d'une politique sans parfums ni fragrances:

Note: Le terme « sans parfums » englobe tous les produits exempts d'arômes, de fragrances, de parfums, d'eaux de Cologne, d'huiles essentielles et d'agents masquants.

Élaboration des politiques:

- Déterminer le champ d'application et les spécificités de la politique, y compris ce qui est considéré comme “sans parfums ni fragrances” et les domaines auxquels elle s'applique (par exemple, la bâtisse au complet).
- Définir clairement les objectifs de la politique en soulignant l'importance des accommodements envers les personnes atteintes de sensibilité chimique multiple (SCM), d'autres handicaps et de problèmes de santé.

Obtenir le soutien des dirigeants:

- Inclure les membres de la direction et les autres décideurs dès le début de la conception de la politique et présenter régulièrement la politique sans parfums aux différentes étapes de son élaboration.



- Les avantages que procurent un lieu de travail sans parfums ni fragrances, tels que l'amélioration de la qualité de l'air, l'augmentation de la productivité, l'amélioration du confort des employés et l'amélioration de l'équité, de l'inclusion et de l'accessibilité, doivent être au cœur des décisions relatives à la politique sans parfums ni fragrances.

Confidentialité:

- Encourager les employés à faire part de leurs sensibilités ou de leurs inquiétudes concernant les parfums en toute confidentialité.
- Préserver la vie privée et garantir le respect des personnes qui divulguent leur état de santé.
- Répondre rapidement à toute préoccupation signalée et prendre les mesures appropriées pour résoudre les problèmes.

Communication et éducation:

- Maintenir un site internet régulièrement mis à jour fournissant des informations sur les lignes directrices relatives au choix des produits, y compris des détails sur l'"écoblanchiment" (*greenwashing*) et les agents masquants dans les produits "sans parfums" ou "non parfumés", qui peuvent être nocifs à la personne atteinte de SCM et donner lieu à une stigmatisation et à un étiquetage de l'individu, car le manque de transparence dans le choix des produits entraîne une frustration pour la personne qui fournit l'accommodement.
- Fournir des informations claires et détaillées sur la politique sans parfums ni fragrances à tous les employés, entrepreneurs, candidats à l'emploi et visiteurs.
- Organiser régulièrement des réunions ou des séances de formation pour expliquer la politique, son objectif et les effets potentiels des parfums/fragrances sur la santé.
- Expliquer comment les parfums/fragrances peuvent constituer des barrières à l'inclusion et à l'accessibilité pour un nombre croissant de personnes.
- Distribuer des documents écrits ou des lignes directrices qui décrivent ce qui est attendu en matière d'utilisation de parfums.

Messagerie et communications:

- Afficher des panneaux dans des endroits visibles sur le lieu de travail pour rappeler aux employés et aux visiteurs la politique sans parfums.



- Inclure des rappels dans les bulletins d'information, les courriels, les messages téléphoniques, les offres d'emploi ou d'autres canaux de communication afin de renforcer régulièrement la politique.

Collaboration et soutien:

- Désigner une personne ou un comité chargé de répondre aux questions et aux préoccupations de tous et de faire appliquer la politique.
- Encourager une approche collaborative en impliquant les employés dans le processus de mise en œuvre de la politique, en leur permettant de fournir un retour d'information ou des suggestions.

Conformité et application:

- Évaluer régulièrement le respect de la politique sans parfums ni fragrances et remédier rapidement et de manière cohérente à toute infraction.
- Élaborer un protocole de traitement en cas de non-conformité qui consiste à éduquer la personne, à lui donner des avertissements ou à mettre en œuvre des mesures disciplinaires progressives si nécessaire.

Évaluation et ajustements continus:

- Évaluer en permanence l'efficacité de la politique sans parfums ni fragrances et procéder aux ajustements nécessaires.
- Encourager une communication ouverte et un retour d'information de la part des employés afin d'identifier les difficultés ou les domaines à améliorer.

Les politiques peuvent être renforcées par:

- Des messages et rappels sur les téléphones, par courriel, sur les réseaux sociaux ou en personne.
- Inclure les politiques sans parfums ni fragrances dans les offres d'emploi affichées dans les établissements.
- La mise en place de communications pour informer les visiteurs des politiques en vigueur avant les rendez-vous.
- Une signalisation visible devant les bureaux indiquant que l'établissement est sans parfums.
- Un site internet qui explique ce que signifie être sans parfums ni fragrances et comment choisir des produits moins toxiques, sans parfums ni fragrances.



N'oubliez pas que la mise en œuvre réussie d'une politique sans parfums ni fragrances nécessite de la coopération, de la compréhension et des efforts continus de la part de toutes les personnes présentes sur le lieu de travail. La communication régulière, l'éducation et le soutien sont essentiels pour garantir le respect de la politique et créer un environnement agréable pour tous.

Ressources pour la mise en œuvre d'une politique sans parfum:

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST):
https://www.cchst.ca/oshanswers/hsprograms/scent_free.html

Guide la vie écolo: www.lavieecolo.ca

Politique concernant l'hypersensibilité environnementale, Commission canadienne des droits de la personne (CCDP):
<https://www.chrc-ccdp.gc.ca/fr/ressources/publications/politique-concernant-lhypersensibilite-environnementale>